

Alinel Bardage en aluminium Résistance au feu & corrosion



Résistance au feu et normes anti-incendie

La construction des façades est généralement soumise à des normes européennes strictes en matière d'incendie (**EN 13501-1**). Il va de soi que les matériaux utilisés dans la façade doivent être aussi peu inflammables que possible et ne doivent pas favoriser la propagation du feu, provoquer un dégagement de fumée (extrême), fondre et/ou former des gouttes sous l'effet de températures élevées ou d'un incendie.

En outre, cette norme stipule également que les matériaux utilisés pour les façades des bâtiments de plus de 25 mètres doivent toujours être conformes à la classe de réaction au feu A1 (peu ou pas inflammables ou ne contribuant pas à la propagation du feu).

Cette norme classe tous les matériaux dans les sept catégories suivantes :

- A1 : non inflammable
- A2 : pratiquement non inflammable
- B : très faiblement inflammable
- C : inflammable
- D : normalement inflammable
- E : inflammable
- F : performances non déterminées, inconnues

Ces classes indiquent comment un matériau réagira au feu, A1 étant la classe la plus performante (incombustible) et F la moins performante (extrêmement inflammable ou inflammabilité inconnue).

Le revêtement de façade Alinel est fabriqué en aluminium 6060 EN573-3/T66. Ce type de matériau n'est pas spécifiquement classé dans la norme incendie EN 13501-1 comme les autres matériaux de construction. Cependant, **l'aluminium est qualifié de non inflammable**, ce qui signifie qu'il relève de la **classe de feu A1**.

D'une manière générale, on peut affirmer que l'aluminium n'est pas inflammable et ne fond qu'à des températures élevées, à partir de + 650 °C. Le matériau ne contribue donc pas à la propagation du feu, mais il peut se déformer et/ou fondre sous l'effet de températures élevées. Il est indispensable d'évaluer chaque structure de façade dans son ensemble, y compris en termes de résistance au feu et de normes en matière d'incendie. Ce point doit donc être inclus dans l'étude globale du projet de façade.

Corrosion entre les différents matériaux

Pour une construction de façade complète, nous renvoyons à la norme **EN 1999-1-1 (EUROCODE 9)**. Cette norme stipule que toute construction doit satisfaire aux exigences et recommandations qu'elle impose.